

Centre de Loisirs LE BURGAUD



Un centre de loisirs est mis à la disposition des parents le mercredi et les vacances scolaires.

Le centre prendra en charge les enfants du RPI (Le Burgaud, St Cezert et Belleserre) uniquement à la journée (pas de demi-journée).

A partir de septembre 2020, pour les familles habitant Le Burgaud, vos enfants peuvent fréquenter le Centre de Loisirs sur la commune, (la mairie participe à la hauteur de 8€ par jour, par enfant, uniquement pour les enfants de Le Burgaud). La priorité des places sera donnée aux enfants scolarisés de l'école du RPI.

Pour toutes informations et contact, appelez au 06 34 42 24 53

Horaires d'ouverture de 7h30 à 18h30